

AGENDA

Vendredi 3 juin

Boum des enfants du CM2 à la 4^{ème} de 19H à minuit.

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Fête du village.

Feu d'artifice : samedi à 23H, complexe sportif du Charbonneau.

Jusqu'au dimanche 5 juin

Festival de jour // de nuit.
Programme complet :
www.dejourdenuit.fr

Mardis 7 et 21 juin

Balades pour les seniors et aussi pour tous. 2 circuits au choix : l'un d'1 heure, l'autre de 2 heures. Départ 9H45 devant la Mairie. Bernard (06 63 65 99 96).

Vendredi 10 et samedi 11 juin

Opéra d'enfants, 20H, salle polyvalente. Voir page 3.

Vendredi 17 et samedi 18 juin

Exposition association L'art et créations, voir page 3.

Dimanche 26 juin

Fête de la musique. A partir de 17H devant la brasserie de l'Eglise.

Mercredi 29 juin

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU a été mis en révision par le Conseil Municipal lors de sa séance du 16 février 2016. La 1^{ère} étape consiste à l'établissement du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Des réunions ont été régulièrement organisées avec les membres du comité urbanisme. Ce PADD a été présenté lors d'une réunion des personnes publiques associées (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental...) le jeudi 19 mai dernier.

Une réunion publique de concertation a ensuite été organisée jeudi 26 mai afin de présenter aux administrés les objectifs souhaités par la municipalité et recueillir les remarques ou suggestions. **Le PADD fera l'objet d'un débat lors du Conseil Municipal le 2 juin 2016.** Nous vous rappelons qu'un registre est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

SERVICE URBANISME

Afin de le rendre plus opérationnel il a été décidé et ce dès à présent que le service urbanisme recevra **uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 15H à 18H.** Il vous appartient de contacter le service au **01 69 14 89 74** pour obtenir un rendez-vous. Toute demande d'information en matière d'urbanisme ne devra se faire qu'en contactant ce service au numéro ci-dessus et ce les lundis et vendredis de 14H à 18H.

CIRCULATION DES VÉHICULES FÊTE DU VILLAGE

- du jeudi 2 juin 20H, au mardi 7 juin 6H, la circulation des véhicules sera interdite dans les 2 sens rue du Ponceau (de son intersection avec la rue des Francs Bourgeois jusqu'à son intersection avec la rue du Village. Pendant cette période l'arrêt « Mairie » pour les transports publics de voyageurs est reporté sur un arrêt de stationnement provisoire situé rue du Ponceau au niveau de l'ancien haras. Les transports collectifs tant scolaires, à destination du collège de Marolles et des lycées d'Arpajon que ceux assurant la navette vers la gare de Marolles feront l'objet d'une modification de leur circuit. La circulation se fera rue du Ponceau, rue du Village puis rue des Francs Bourgeois, tant le matin que le soir.
- du jeudi 2 juin 8H, au mardi 7 juin à 6H, le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking situé devant la mairie.
- le dimanche 5 juin de 5H à 20H, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits rue du Village, de la place des Moissons jusqu'à la rue du Ponceau.

NOUVELLE TARIFICATION CARTE TRANSPORTS SCOLAIRES

Attention les demandes de carte de transports devront être impérativement rapportées en Mairie et non pas envoyées à l'organisateur comme indiqué sur l'imprimé.

Le Conseil Départemental a fait savoir qu'il ne subventionnerait plus, à compter de la prochaine rentrée scolaire, la carte de transports pour les lycéens.

Par voie de conséquence, le coût de cette carte de transports s'élèvera à 298,20 €, celui de la carte pour les collégiens sera quant à lui de 119 €.

Il sera proposé au Conseil Municipal du 02 juin prochain que les participations des familles soient fixées en fonction du quotient familial. La commune de Cheptainville prendrait à sa charge entre 15 et 65 % du coût de la carte, le reste restant à la charge des familles.

Les barèmes des participations des familles aux transports scolaires vers le **collège Saint-Exupéry à MAROLLES** pour l'année scolaire 2016/2017 seraient les suivants :

Quotient 1 (35%)	41,65 €	Quotient 4 (65%).....	77,35 €
Quotient 2 (45%)	53,55 €	Quotient 5 (75%).....	89,25 €
Quotient 3 (55%)	65,45 €	Quotient 6 (85%).....	101,15 €

Les barèmes des participations des familles aux transports scolaires vers les **lycées Cassin, Michelet et Belmondo à ARPAJON** pour l'année scolaire 2016/2017 seraient les suivants :

Quotient 1 (35%)	104,37€	Quotient 4 (65%).....	193,83 €
Quotient 2 (45%)	134,19 €	Quotient 5 (75%).....	223,65 €
Quotient 3 (55%)	164,01€	Quotient 6 (85%).....	253,47€

Les familles concernées ne fournissant pas les documents nécessaires au calcul du quotient familial se verront appliquer le barème le plus élevé.

MAISON CITOYENNE D'ACCÈS AU DROIT ET À L'EMPLOI

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants. Renseignements en Mairie et sur les sites : www.cheptainville.fr et www.cc-arpajonnais.fr.

TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 4 €** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Ces nuisibles sont de plus en plus présents dans notre région et il est important de les éradiquer. Ces chenilles présentent des propriétés très urticantes et considérées comme dangereuses pour l'homme et les animaux domestiques.

Propriétaires, il est de votre responsabilité de faire supprimer les «nids de chenilles» en faisant intervenir un professionnel. Il est fortement déconseillé de le faire soi-même. En savoir plus :

www.chenilles-proceSSIONNAIRES.fr

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Attention aux déjections canines. Propriétaires de nos amis à 4 pattes, respectez les lieux de promenade. La divagation des animaux domestiques est interdite. Veuillez tenir votre chien en laisse dans tous les endroits publics.

CCAS : BONS ÉPICERIE

Nous vous rappelons que les Cheptainvillois aux revenus modestes peuvent prétendre aux bons « épicerie » d'une valeur de 30 € reconductibles. Pour cela le calcul du quotient familial est indispensable et le seuil retenu a été revu à la hausse (700 €) pour accroître le nombre des bénéficiaires. Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous avec le CCAS.

CHEMINS RURAUX

Rappel : **les chemins ruraux sont interdits aux véhicules motorisés.** Par ailleurs, il est demandé aux conducteurs d'être très vigilants sur le chemin du cimetière au parc où des traversées d'animaux s'avèrent être fréquentes.

LA MÉDIATHÈQUE

• **Nouveau : Le livre numérique arrive à la médiathèque !** En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Essonne vous pouvez dorénavant télécharger des romans adultes et jeunesse, lire des albums en ligne, accéder à des cours de remise à niveau en français et langues étrangères et du code de la route. Seule condition : être inscrit à la médiathèque de Cheptainville. Venez vous renseigner. Consulter le portail de la médiathèque numérique sur : <http://bde-essonne.bibliodemand.com/>

Mardi de 16H à 19H

Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi de 10H à 12H30

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr

L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE 2016-2017

Les inscriptions concernent les enfants nés en 2013 ou avant et se font en Mairie.

Se munir : de pièces d'identité en cours de validité, du livret de famille et toutes pièces statuant sur la garde de l'enfant le cas échéant, de la copie de la page de vaccination du carnet de santé, d'un justificatif de domicile.

Pour les enfants scolarisés antérieurement un certificat de radiation est exigé pour la finalisation du dossier au mois de juin.

La réunion d'accueil pour la rentrée prochaine se déroulera samedi 4 juin à 10H dans le hall de l'école maternelle. Les parents sont attendus avec leurs enfants ce jour-là.

FRAIS DE TRANSPORT DES ÉTUDIANTS

Afin de bénéficier de la participation du CCAS, les intéressés (jeunes de moins de 26 ans) devront fournir leur dossier complet avant le jeudi 16 juin 2016 (délai de rigueur). Ce dossier devra être composé :

- d'un imprimé délivré en Mairie dûment complété,
- d'un certificat de scolarité mentionnant que l'étudiant a suivi régulièrement les cours au long de l'année scolaire 2015/2016,
- du contrat de travail pour les étudiants en alternance
- d'un RIB au nom du bénéficiaire.

La participation forfaitaire annuelle qui s'élève à 150 € pour les étudiants et à 75 € pour les étudiants en contrat d'alternance sera versée en juillet prochain.

A compter de la rentrée 2016/2017, cette participation communale sera remplacée par une aide aux étudiants et ce sans distinction d'objet. Elle sera d'un montant forfaitaire de 150 € qui sera versée au cours du dernier trimestre 2016 sur présentation d'un certificat d'inscription (document remis à l'étudiant dès qu'il a acquitté ses droits d'inscription).

Ce même principe sera appliqué aux étudiants qui sont en contrat d'alternance. L'aide sera alors de 75 € si leurs revenus mensuels sont inférieurs à la moitié d'un SMIC.

Ces dossiers seront à déposer en Mairie dès le mois de septembre 2016.

PARTICIPATION COMMUNALE AUX ÉCOLES OU CONSERVATOIRES DE MUSIQUE NON COMMUNAUTAIRES

Afin de percevoir la participation du C.C.A.S. pour leurs enfants inscrits dans les écoles ou conservatoires publics de musique, les familles cheptainvilloises doivent déposer en Mairie leur dossier avant le jeudi 16 juin 2016 (délai de rigueur). Il sera composé :

- de l'attestation de règlement ou de la facture acquittée
- d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Conditions : les enfants doivent avoir moins de 20 ans au 31 décembre 2016. Cette participation qui représente 30% du coût annuel d'inscription avec un plafond de 150 € sera modulée en fonction du quotient familial. Elle sera versée en juillet prochain.

ATTENTION : A compter de la rentrée 2016/2017, cette aide disparaît.

Nous vous invitons à privilégier l'inscription de vos enfants dans les écoles ou conservatoires de musique gérés par la Communauté d'Agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération » (Arpajon, Breuillet et Saint Germain-lès-Arpajon) dont les tarifs sont nettement moins onéreux que ceux appliqués dans les structures non communautaires.

Le budget consacré auparavant à ces aides sera redistribué pour la prise en charge des cartes de transport scolaire, afin de compenser partiellement la décision du Conseil Départemental de ne plus subventionner le transport des lycéens. Voir page 1.

ASSOCIATION AVENIR SPORTIF CHEPTAINVILLOIS

SAMEDI 4 JUIN : FÊTE DU VILLAGE

L'ASC vous propose :

- 14H son concours de pétanque en doublette formée au complexe du Charbonneau,
- 19H30 son repas champêtre.

N'oubliez pas de réserver : au 01 64 56 27 65 après 19H30, sur la messagerie avenirsportifcheptainvillois@gmail.com ou en déposant votre coupon réponse à la Mairie dans la case ASC.

DIMANCHE 12 JUIN : GALA DE FIN DE SAISON

Au gymnase de 10H à 12H30.

Venez encourager nos sportifs, vous serez les bienvenues.

CLUB DES ANCIENS BOUTONS D'OR

Comme chaque année le club sera présent sur la Fête du Village des 4 et 5 juin prochain. A notre stand : une exposition-vente d'objets fabriqués par des adhérents de notre club, la brioche de la fête, des enveloppes toutes gagnantes et aussi, le dimanche, notre brocante.

Durant les deux jours, vous pourrez acheter les traditionnelles « brioches à tête » qui seront vendues uniquement sur la fête par notre club.

Nous vous attendons, comme d'habitude, dans la rue du Ponceau.

OPÉRA DES ENFANTS DE LA CLASSE DE CM1 VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 JUIN, 20H, SALLE POLYVALENTE

« MON NOM » INSPIRÉ DES « CONTES DE WOLKENREITER » DE SIMON MAERO

Textes et musique de Charles Limouse et Youri Bessières.

Mis en scène par Mathieu Fayette avec les musiciens de l'Orchestre Sud Essonne et la classe de CM1 du groupe scolaire Les Apprentis sorciers. Décors et costumes réalisés par l'association Art et créations. En partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération. Réservation en Mairie.

ASSOCIATION L'ART ET CRÉATIONS

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUIN, MÉDIATHÈQUE

LES ARTISTES EN HERBE EXPOSENT !

Les ateliers dessin-découverte, graff, poterie, couture et musiques actuelles exposent leurs œuvres de l'année.

Vendredi : visite réservée aux scolaires.

Samedi : visite tout public de 10H à 12H30.

BON PLAN VACANCES ET CARTE JEUNE

Dans le cadre d'un plan pour la citoyenneté et afin de responsabiliser davantage les jeunes, la Carte jeune et le Bon plan vacances laisseront bientôt place à un nouveau dispositif qui sera voté en juin prochain par le Conseil Départemental. **Aussi, il n'y aura pas d'inscription Carte jeune ni Bon plan vacances pour l'année 2016.** Le futur dispositif valorisera votre esprit citoyen. Il vous sera proposé dès le mois de juin prochain. Dorénavant, votre engagement, à travers votre implication bénévole auprès des associations ou des institutions, vous ouvrira l'accès au soutien financier du département.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT LIGNES HAUTES TENSION

ERDF va entreprendre des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau HTA. Deux types de travaux sont concernés, à savoir :

- un réseau souterrain à poser sur les axes suivants : chemin d'Arpajon à Lardy en direction de la forêt régionale, le début de la rue Chantereau côté Avrainville, la rue du Moulon, la place des Vignes Rouges, la rue du Bois, la rue des Bois Blancs, la rue des Francs Bourgeois (entre la rue des Bois Blancs et le chemin du potager) et le chemin du potager.
- un réseau aérien à déposer chemin du Moulon, rue du Bois en direction du cimetière, et chemin du Cimetière.

Ces travaux seront réalisés entre le 15 juin et le 31 juillet.

ASSOCIATION INTERPAROISSIALE

Le père Dominique Guérin, prêtre du Groupement paroissial, part à la retraite. Il viendra dire au revoir aux Cheptainvillois le samedi 11 juin et nous partagerons avec lui un verre de l'amitié à 19H après la messe en l'église Saint-Martin. Une date à retenir !

7ÈME JOURNÉE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE EN ARPAJONNAIS

DIMANCHE 12 JUIN, BREUILLET

3 circuits libres ou accompagnés de 7 km, 12 km et 18 km en individuel ou en groupes.

Départ de la gare de Breuillet village. Ravitaillement à Boissy-sous-St-Yon. A l'arrivée, pique-nique tiré du sac ou repas sur inscription à l'Office de Tourisme de l'Arpajonnais
22, bld Abel Cornaton
91290 Arpajon,
Tél : 01 75 59 06 53,
tourisme.arpajonnais@gmail.com
<http://ot-arpajonnais.fr/nos-randonnees/>

RANDONNÉE VTT "LES 2 VALLÉES" / 3ÈME TROPHY VTT

DIMANCHE 12 JUIN CHEPTAINVILLE

Accueil des participants de 8H à 10H, complexe sportif du Charbonneau.
4 parcours : 15, 37, 56 et 74 km.
Inscription sur place.
Organisée par Vélo Vert Francilien.
Informations : 06 85 81 16 00 ou 01 60 84 78 59.

5ÈME RANDO'DURABLE

MERCREDI 29 JUIN, 10H-18H, PARC DE LA MAIRIE DE SAINT- GERMAIN-LÈS-ARPAJON

Ateliers développement durable et circuits de randonnées par les animateurs nature du Conseil Départemental de l'Essonne.
Tout public à partir de 6 ans.
Informations : 01 64 55 10 16.

CHEZ NOS AMIS COMMERÇANTS

BRASSERIE DE L'ÉGLISE

SAMEDI 25 JUIN À 19H30 SOIRÉE PAËLLA ET SOIRÉE DANSANTE

25 € / personne ; 12 € - de 12 ans
Réservation jusqu'au 22 juin au 01 69 14 82 51 de 9H à 15H.

La brasserie retransmettra tous les matchs de foot de l'Euro 2016.

INFORMATIONS PERMANENTES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU HUREPOIX

Ordures ménagères : mardi à partir de 11H.

Emballages : vendredi matin.

Déchets végétaux : vendredis 10 et 24 juin, l'après-midi.

Papiers et verres : 5 bornes d'apport volontaire sont installées Zone d'activités du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles, parking du Cimetière et parking de la Mairie.

ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fait désormais uniquement sur appel téléphonique au 01 69 94 14 18. Ce service est payant au tarif de 30 € et gratuit pour les personnes handicapées et les personnes de plus de 65 ans.

Siège social du S.I.C.T.O.M. :

Tél : 01 69 94 14 14.

www.sictom-du-hurepoix.fr

Déchèterie d'Égly rue des Meuniers :

Tél : 06 73 21 15 16.

Se munir de la carte d'accès valable 3 ans et d'une pièce d'identité.

Horaires d'été :

Lundi et vendredi : 14H - 17H45,

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi :

9H - 13H et 14H - 17H45,

Dimanche : 9H - 13H.

Conteneur à vêtements : Zone d'activités du Charbonneau.

Ouverture de la Mairie

Lundi : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

Mardi de 15H à 18H45

Mercredi : fermée

Jeudi : de 9H à 12H et de 15H à 18H15

Vendredi : de 15H à 18H15

Samedi : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : accueil@cheptainville.fr

Service urbanisme

Accueil du public : uniquement sur rendez-vous les lundis et vendredis de 15H à 18H. Contactez le 01 69 14 89 74 pour obtenir un rendez-vous.

CHEPT'INFOS

Contact : Catherine Vatier

catherine.vatier@cheptainville.fr

Site : www.cheptainville.fr

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

PERMANENCES DE MICHEL POUZOL, DÉPUTÉ

Michel POUZOL, député répond à toutes vos questions. Permanences le vendredi après-midi sur rendez-vous au 06 83 51 29 53.

NAVETTE GRATUITE VENDREDI

Vous avez le choix, chaque vendredi, d'être transporté **soit à Arpajon soit à Auchan ou au Carrefour Market de Marolles**. Le C.C.A.S. vous propose de vous inscrire **directement auprès de Sébastien Desbourdes au 06 03 03 47 26** (Société ADP 91) **chaque début de semaine**. Cette navette mise en place pour les seniors peut aussi être utilisée par les plus jeunes. Le CCAS prend en charge financière la totalité de cette prestation.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Isabelle BEDEL au 01 64 95 44 37.

DON DU SANG

• Lundi 6 juin de 15h à 20h

Résidence Les Tamaris
Salle Saint Sauveur
46, avenue Hoche
ARPAJON

• Lundi 27 juin de 16h à 20h

Salle Gervais Pajadon
40, Grande rue
BREUILLET

Infos : www.dondusang.net

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

• **Médecins week-end et jours fériés** :

01 64 46 91 91

• **S.O.S Médecins** : 3624 /

0826 88 91 91

15 : urgences médicales - SAMU

17 : Police / **18** : Pompiers

112 : Numéro d'urgence européen **119** :

Enfance maltraitée

116 000 : Enfants disparus.



URGENCES SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 5 JUIN

Pharmacie JAFFRE

83, rue de la République
OLLAINVILLE, 01 64 90 36 12

Pharmacie MORISSEAU

7, rue de la Libération
SAINT-VRAIN, 01 64 56 11 12

DIMANCHE 12 JUIN

Pharmacie DAIX-NAUDIN

36, Grande Rue -
Résidence "La Roseraie"
EGLY, 01 64 90 21 31

Pharmacie LE HOUEROU

8, place de la Commune de Paris
ITTEVILLE, 01 64 93 15 62

DIMANCHE 19 JUIN

Pharmacie DAMBRINE

12, rue Croix d'Egly
EGLY, 01 64 90 27 76

Pharmacie PAROLINI

48 bis, rue St-Germain
ITTEVILLE, 01 69 93 10 25

DIMANCHE 26 JUIN

Pharmacie GANDOLPHE

Centre Cial "Les Cendrennes",
route de Corbeil
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON,
01 60 84 09 79

Pharmacie BOURGOIN

73, Grande Rue
LARDY, 01 69 27 40 24

DIMANCHE 3 JUILLET

Pharmacie HUA

4, résidence Louis Babin,
Centre Cial,
ST-GERMAIN-LES-ARPAJON,
01 64 90 01 05

Pharmacie LIGNELET-LORENZO

Place DES DROITS DE LHOMME
LARDY, 01 60 82 74 73

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.